

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° II-CL54

présenté par

M. Viala, M. Lurton, M. Cordier, M. Cinieri, M. Bazin, M. Abad, Mme Poletti, Mme DUBY-MULLER, M. Le Fur, M. Cattin, Mme Anthoine, M. Brun, M. Verchère, Mme Boyer, M. Peltier, Mme Bazin-Malgras, Mme Valentin, Mme Bonnivard, M. Gosselin et M. Forissier

ARTICLE 49

Mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales »

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La réforme du forfait agricole augure une augmentation des cotisations sociales de certains secteurs agricoles (viticulteurs, maraichers notamment). Ce faisant, il a été négocié un fonds d'appui, comme condition à l'adoption de cette réforme. Cet amendement vise, dans une volonté de justice sociale, au maintien de ce fonds d'accompagnement.